



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Décembre 2021

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 2 428 991,50 \$

Date d'octroi du contrat : 16 décembre

Date de livraison : 28 février 2022

Numéro d'enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

Canada 

Résumé

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 1^{er} décembre et le 15 décembre 2021 un peu partout au pays, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Pour ce cycle de groupes de discussion, l'étude a continué de porter avant tout sur la pandémie de COVID-19 et ses effets dans l'ensemble du pays. Les participants ont commenté différents aspects de la question. Ils nous ont dit comment ils envisageaient l'évolution de la COVID-19 au cours des prochains mois et à plus long terme, et ce qu'ils pensaient du variant Omicron et des mesures possibles pour le maîtriser, des vaccins pédiatriques contre la COVID-19 et de la dose de rappel des adultes, ainsi que des exigences applicables aux voyageurs qui rentrent au Canada. Ils ont également fait un bilan du travail effectué par le gouvernement fédéral durant la pandémie. Dans un petit nombre de groupes, les participants ont évalué une publicité en cours d'élaboration traitant des soutiens financiers offerts aux Canadiens touchés par la pandémie.

D'autres sujets sans lien avec la COVID-19 ont fait l'objet de discussions dans tous les groupes ou certains d'entre eux. Il a ainsi été question de ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles à propos du gouvernement du Canada, et plus particulièrement des accords sur la garde d'enfants conclus entre le gouvernement fédéral et certaines provinces et de la réponse fédérale aux inondations extrêmes survenues en Colombie-Britannique. Six des douze groupes tenus en décembre ont discuté de l'application du mot-symbole du gouvernement du Canada, de la compréhension qu'ils en avaient et de leur opinion à son égard. Par ailleurs, deux groupes se sont penchés sur l'enjeu des opioïdes, et les participants des Territoires du Nord-Ouest ont passé en revue des enjeux locaux jugés préoccupants.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d'une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l'ensemble de la population à l'étude avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible

- Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
- Les groupes ont été formés principalement en fonction du lieu.
- Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population, par exemple des voyageurs, des parents d'enfants de moins de 12 ans, des personnes comptant acheter une propriété, des leaders d'opinion et des francophones.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
- Quatre groupes se composaient de membres de la population générale du nord de l'Ontario, du sud de l'Alberta, de grandes villes et de villes de taille moyenne de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.
- Les huit autres groupes représentaient des segments de population particuliers :
 - Des voyageurs habitant dans l'est de l'Ontario et la Grande région de Montréal (GRM);

- Des parents d'enfants de moins de 12 ans résidant dans la ville de Québec et dans de grandes villes du Manitoba;
- Des propriétaires potentiels des basses-terres de la Colombie-Britannique et de grandes villes de l'Alberta;
- Des leaders d'opinion de Toronto;
- Des francophones du Nouveau-Brunswick.
- Les groupes tenus au Québec et au Nouveau-Brunswick ont été animés en français, tandis que les autres groupes se sont tous déroulés en anglais.
- Les rencontres de ce cycle ont eu lieu en ligne.
- Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans l'ensemble des lieux, 81 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
- Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 \$ à 125 \$ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

Emplacement et composition des groupes

LIEU	GROUP E	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Nord de l'Ontario	1	Anglais	1 ^{er} déc.	18 h-20 h	Population générale	8
Sud de l'Alberta	2	Anglais	2 déc.	20 h-22 h	Population générale	7
Est de l'Ontario	3	Anglais	6 déc.	18 h-20 h	Voyageurs	7
Ville de Québec	4	Français	7 déc.	18 h-20 h	Parents d'enfants de moins de 12 ans	6
Basses-terres continentales de la Colombie-Britannique	5	Anglais	7 déc.	21 h-23 h	Propriétaires potentiels	7
Ville de Toronto	6	Anglais	8 déc.	18 h-20 h	Leaders d'opinion	8
Nouveau-Brunswick	7	Français	9 déc.	17 h-19 h	Francophones	7
Grandes villes et villes de taille moyenne de la Colombie-Britannique	8	Anglais	9 déc.	21 h-23 h	Population générale	6
Grandes villes du Manitoba	9	Anglais	13 déc.	19 h-21 h	Parents d'enfants de moins de 12 ans	6
Grandes villes de l'Alberta	10	Anglais	14 déc.	20 h-22 h	Propriétaires potentiels	6
Territoires du Nord-Ouest	11	Anglais	14 déc.	20 h-22 h	Population générale	6

Grande région de Montréal (GRM)	12	Français	15 déc.	18 h-20 h	Voyageurs	7
Nombre total de participants						81

Principales constatations

Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Parmi toutes les initiatives et activités du gouvernement du Canada en décembre, celles qui concernent la pandémie de COVID-19 et le variant Omicron détecté récemment ont particulièrement retenu l'attention des participants. Ceux-ci se rappelaient un certain nombre de mesures fédérales en lien avec la pandémie, comme les restrictions liées aux voyages en provenance de plusieurs pays d'Afrique australe, les exigences accrues en matière de tests pour tous les voyageurs internationaux, le déploiement des vaccins pour les enfants de 5 à 11 ans, l'achat de nouveaux médicaments antiviraux à prise orale pour traiter la COVID-19 et le dialogue permanent pour déterminer s'il faut maintenir les soutiens financiers liés à la pandémie.

En plus de la pandémie, les participants se sont rappelé du soutien offert par le gouvernement fédéral en réponse aux phénomènes météorologiques extrêmes en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve, de la participation du Canada au boycottage diplomatique des Jeux olympiques d'hiver de 2022 à Beijing, de la participation fédérale à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations, des activités visant à rétablir l'eau potable à Iqaluit, et des discussions en cours entourant les enjeux comme le logement, les services de garde d'enfants et le soutien aux petites entreprises canadiennes.

Initiatives fédérales-provinciales en matière de garde d'enfants (résidents du nord de l'Ontario, résidents du sud de l'Alberta, leaders d'opinion de Toronto, francophones du Nouveau-Brunswick)

De nombreux participants avaient entendu parler des efforts déployés par le gouvernement fédéral afin de négocier avec chaque province et territoire des accords pour des services de garde d'enfants abordables en vue d'atteindre l'objectif de 10 \$ par jour par enfant, en moyenne, d'ici 2025-2026. Presque tous s'entendaient pour dire que cet enjeu devrait être une priorité pour le gouvernement du Canada. Plusieurs étaient d'avis que les services de garde devenaient extrêmement coûteux pour de nombreuses familles canadiennes et qu'un système plus abordable était une nécessité économique. Dans les provinces où des accords n'avaient pas encore été conclus (Ontario et Nouveau-Brunswick), les participants ont exprimé leur déception et ont insisté sur le fait qu'il était essentiel d'avoir des services de garde d'enfants abordables pour assurer la santé financière des familles et de l'économie canadienne dans son ensemble.

Inondations en Colombie-Britannique (résidents des basses-terres continentales de la Colombie-Britannique comptant acheter une propriété, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne de la Colombie-Britannique)

Plusieurs participants étaient au courant du soutien offert par le gouvernement du Canada, y compris le déploiement des Forces armées canadiennes (FAC), en réaction aux inondations extrêmes survenues dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique à la mi-novembre. Dans les deux groupes, les opinions concernant la réponse du fédéral étaient généralement favorables, plusieurs croyaient que cette aide avait grandement contribué aux efforts de rétablissement. Seulement quelques participants étaient d'avis que le gouvernement du Canada avait été trop long à réagir et qu'il aurait pu en faire davantage pour rassurer les résidents quant au maintien des chaînes d'approvisionnement pour les biens essentiels, de manière à éviter les comportements comme les achats de panique.

Lorsque nous leur avons demandé quels étaient les soutiens additionnels que le gouvernement du Canada pourrait fournir aux sinistrés, les participants ont mentionné la fourniture de ressources additionnelles afin de rebâtir les routes et les infrastructures endommagées, une aide financière pour les propriétaires qui ont perdu leurs maisons ou des immeubles lors des inondations, un soutien aux fermes et aux entreprises affectées, et la création d'un plan fédéral de gestion des risques pour améliorer l'état de préparation aux prochaines catastrophes climatiques.

Projet de loi 21 au Québec (voyageurs de la GRM)

Dans un groupe composé de résidents de la grande région de Montréal, quelques participants avaient entendu parler de cette enseignante au Québec qu'on avait retirée de sa classe pour avoir porté le hijab, contrevenant ainsi à la loi (Projet de loi 21) qui interdit le port de symboles religieux au travail. Ils avaient entendu dire que cette enseignante était à l'emploi d'une commission scolaire anglophone et certains se sont demandé si la loi devait s'appliquer dans ce cas, étant donné que la commission scolaire était l'une de celles qui avaient signé une pétition visant à suspendre temporairement la loi. Par conséquent, certains étaient d'avis qu'on aurait dû permettre à l'enseignante de rester en poste. Durant les discussions qui ont suivi, peu de participants se rappelaient d'avoir entendu parler de la réponse du gouvernement dans cette affaire.

Perspectives à propos de la COVID-19 (tous les lieux)

Dans tous les groupes de discussion tenus en décembre, il a été question de la pandémie et de la réponse du gouvernement du Canada à son égard. Précisons que ces groupes ont eu lieu durant la première quinzaine du mois, soit après la détection du variant Omicron, mais généralement avant que les autorités fédérales ou provinciales ne mettent en œuvre de nouvelles mesures pour prévenir la propagation.

Bilan et prévisions relatives à la COVID-19 (voyageurs de l'est de l'Ontario, parents d'enfants de moins de 12 ans de Québec, résidents des basses-terres continentales de la Colombie-Britannique comptant acheter une propriété, leaders d'opinion de Toronto, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne de la Colombie-Britannique, francophones du Nouveau-Brunswick, parents d'enfants de moins de 12 ans de grandes villes du Manitoba, résidents de grandes villes de l'Alberta comptant acheter une propriété, résidents des Territoires du Nord-Ouest, voyageurs de la GRM)

Dix groupes se sont penchés sur la performance du gouvernement du Canada au cours de la pandémie. Nous avons commencé par demander aux participants s'ils se rappelaient d'interventions particulièrement réussies dans le cadre de la gestion de la crise. Ils nous ont donné une foule d'exemples, dont la fermeture précoce des frontières et la suspension des voyages non essentiels, les soutiens financiers comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU), le déploiement efficace des vaccins, la diffusion de messages cohérents et transparents ainsi que la capacité de s'adapter aux circonstances changeantes de la pandémie.

En ce qui concerne les domaines où la réponse du gouvernement du Canada aurait pu être meilleure, les participants avaient également beaucoup de choses à dire. Ils ont évoqué le manque de cohérence des exigences relatives aux voyages, la lenteur d'action initiale dans le dossier de la fermeture des frontières, la gestion inefficace des aides financières comme la PCU, le manque de préparation à la pandémie ainsi que les règles fédérales encadrant les voyages au Canada et à l'étranger, jugées excessives par un petit nombre de participants.

À la question de savoir si la gestion de la pandémie par le gouvernement du Canada était meilleure, moins bonne ou sensiblement la même à l'heure actuelle qu'aux premiers jours de la crise, les participants ont diversement répondu. Un nombre relativement faible d'entre eux jugeaient que le gouvernement faisait un moins bon travail, tandis qu'une majorité inclinait à penser qu'il avait assuré une solide prestation tout au long de la pandémie ou qu'il s'était même amélioré.

Nous avons ensuite demandé aux participants comment ils envisageaient l'avenir de la pandémie et s'ils croyaient que le pire était passé. Même si une majorité était de cet avis, de nombreux autres ne partageaient pas cet optimisme et craignaient que le plus difficile reste à venir étant donné que de nouveaux variants continuaient d'apparaître. Ceux qui avaient l'impression que le pire était derrière ont expliqué que l'arrivée des vaccins et la protection qu'ils offrent leur redonnaient espoir.

Le variant Omicron (tous les lieux)

Tous les groupes ont discuté de l'émergence récente du variant Omicron, découvert par les autorités sanitaires de l'Afrique du Sud à la mi-novembre. Tous les participants ou presque ont dit en avoir entendu parler. Lorsque nous leur avons demandé si la détection de cette nouvelle souche les inquiétait, la plupart ont exprimé une relative indifférence à son égard, certains mentionnant que ce ne serait sans doute pas la dernière. Plusieurs participants pensaient qu'il était trop tôt pour se prononcer et que son impact réel se révélerait avec le temps. Invités à dire si l'apparition du variant Omicron avait modifié leurs attentes concernant la durée de la pandémie, beaucoup ont répondu que non. La principale raison en était que même avant la détection de cette nouvelle souche, ils s'attendaient à ce

que la pandémie persiste dans un avenir prévisible. Tous ou presque croyaient qu'elle poserait encore problème dans un an, bien que beaucoup pensaient qu'à terme le virus passerait à l'arrière-plan et ferait partie des réalités avec lesquelles les Canadiens doivent apprendre à vivre.

Au sujet de la réponse du gouvernement fédéral à la suite de la découverte du nouveau variant, les participants se rappelaient avoir entendu parler de plusieurs mesures récentes, notamment l'interdiction des voyages en provenance des « points chauds » d'Afrique australe, le resserrement des contrôles pour tous les passagers arrivant au Canada, et les efforts pour accélérer l'administration de la dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 aux Canadiens.

Après avoir reçu des précisions sur la réponse fédérale, les participants ont été nombreux à trouver que ces exigences accrues étaient raisonnables et appropriées à court terme, tant qu'on en savait peu sur la propagation et la gravité potentielles du variant Omicron. Beaucoup estimaient néanmoins que l'exemption accordée aux voyageurs des États-Unis devrait être éliminée afin que les exigences soient les mêmes pour tout le monde.

Mesures liées à la COVID-19 (voyageurs de l'est de l'Ontario, résidents des basses-terres continentales de la Colombie-Britannique comptant acheter une propriété, parents d'enfants de moins de 12 ans de Québec, leaders d'opinion de Toronto, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne de la Colombie-Britannique, francophones du Nouveau-Brunswick, parents d'enfants de moins de 12 ans de grandes villes du Manitoba, résidents des Territoires du Nord-Ouest)

Nous avons présenté à huit groupes une liste d'initiatives de santé publique actuelles ou potentielles en leur demandant d'indiquer celles qui seraient les plus efficaces, selon eux, pour ralentir la progression de la COVID-19. Parmi elles, les mesures liées au dépistage des voyageurs internationaux, aussi bien avant leur départ qu'à leur arrivée au Canada, ont rallié le plus de voix. D'autres initiatives ont également recueilli un certain appui, dont la suggestion que le gouvernement du Canada fasse des dons de vaccins aux pays en développement, l'interdiction d'entrée pour les voyageurs non canadiens ayant visité des pays considérés comme des points chauds de la COVID-19, et le fait d'encourager les Canadiens à suivre les mesures sanitaires comme le port du masque, la distanciation sociale et le lavage fréquent des mains. Les initiatives liées à la campagne de vaccination en cours et aux mandats de vaccination ont moins souvent été choisies, encore qu'un petit nombre de participants estimaient que la vaccination des enfants méritait plus d'attention.

Vaccination des enfants contre la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de Québec, parents d'enfants de moins de 12 ans de grandes villes du Manitoba)

Deux groupes ont eu des discussions concernant l'approbation par Santé Canada des vaccins contre la COVID-19 destinés aux enfants de 5 à 11 ans. Lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient parlé de vaccination avec leurs enfants, les participants ont tous répondu par l'affirmative. C'étaient parfois les parents qui avaient mis le sujet sur le tapis, parfois les enfants. Pour les deux groupes, les participants

qui avaient fait vacciner leurs enfants étaient à peu près aussi nombreux que ceux qui ne l'avaient pas encore fait. Parmi ces derniers, beaucoup avaient déjà pris rendez-vous.

Les participants dont les enfants avaient déjà reçu leur dose ont cité parmi les raisons de leur choix les conseils obtenus auprès de professionnels de la santé, le désir de protéger la société en général et le désir que leurs enfants puissent continuer d'avoir des activités sociales. Les parents qui hésitaient, pour leur part, ont surtout exprimé le souhait d'en savoir plus sur les effets secondaires possibles du vaccin à long terme, plutôt que des objections d'ordre idéologique. Même s'il y avait moins d'urgence, selon eux, vu les faibles risques de symptômes graves chez les jeunes, la plupart de ces parents pensaient qu'ils finiraient tôt ou tard par faire vacciner leurs enfants.

Mesures de voyage et considérations liées à la COVID-19 (voyageurs de l'est de l'Ontario, voyageurs de la GRM)

Deux groupes composés de voyageurs rentrés récemment ou qui projetaient de partir ont discuté des mesures fédérales relatives aux voyages en contexte de pandémie. La plupart connaissaient certaines des exigences en vigueur, par exemple l'obligation pour les voyageurs d'être entièrement vaccinés, de présenter un test de dépistage moléculaire (PCR) avant le départ, et de fournir l'adresse où ils passeraient leur quarantaine (au besoin).

Nous avons confirmé aux participants que les voyageurs pleinement vaccinés devaient présenter le résultat d'un test PCR préalable à l'entrée, utiliser l'application ArriveCAN avant et après leur entrée au Canada, se soumettre à un test de dépistage à l'arrivée (sauf dans le cas de courts séjours aux États-Unis), et se mettre en quarantaine en attendant le résultat de leur test. La question de savoir si ces exigences étaient utiles et nécessaires a suscité des avis divergents. Alors que certains participants croyaient qu'elles aideraient à freiner ou enrayer la propagation de la COVID-19 au Canada, beaucoup ont aussi mentionné le lourd fardeau financier imposé aux voyageurs, qui devaient notamment assumer le coût des tests PCR effectués à l'étranger.

Plusieurs participants ont confié qu'ils avaient remis en question leurs projets de voyage pour les prochains mois. Dans bien des cas, ce revirement s'expliquait davantage par le risque que des restrictions de voyage accrues soient adoptées dans leur pays de destination que par la crainte de contracter le virus. Ceux qui comptaient toujours partir pensaient qu'à part suivre les mesures de santé publique locales, ils ne pouvaient guère faire plus. À la limite, l'accès accru à des tests antigéniques rapides permettrait d'obtenir une confirmation immédiate d'un résultat positif à la COVID-19.

Évaluation d'une publicité du ministère des Finances Canada (résidents de grandes villes de l'Alberta comptant acheter une propriété, résidents des Territoires du Nord-Ouest, voyageurs de la GRM)

Trois groupes ont discuté d'un concept de publicité mis au point par le gouvernement du Canada pour présenter de nouveaux programmes économiques fédéraux liés à la pandémie de COVID-19. Les

groupes de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest ont évalué le concept sous forme de scénarimage, et celui de la grande région de Montréal, en version vidéo.

D'emblée, plusieurs participants ont salué l'optimisme de la publicité, la diversité de ses représentations ainsi que l'éventail d'initiatives économiques dont il était question. Quelques-uns trouvaient que son style rappelait un peu trop de précédents messages fédéraux sur la pandémie, ce qui l'empêchait peut-être de se démarquer. D'autres ont également noté que le concept donnait trop d'information dans un court laps de temps, et qu'au final ils n'y voyaient plus très clair. Parmi ceux qui avaient regardé la version vidéo, la juxtaposition de la narration et de l'animation a parfois été jugée difficile à suivre.

Sur le plan du contenu, la plupart des participants ont surtout retenu de la publicité que la relance économique pointait à l'horizon et que le gouvernement du Canada proposait plusieurs initiatives pour aider les particuliers et les petites entreprises à retomber sur leurs pieds financièrement. Plusieurs trouvaient que le ton général donnait l'espoir que la vie « normale » reprendrait bientôt ses droits. Beaucoup voyaient les images et le langage inclusifs de la publicité comme des points forts qui interpelleraient de nombreux Canadiens. En guise d'amélioration possible, quelques personnes ont suggéré de mieux mettre en évidence l'adresse URL du site Web, y compris au moyen d'une adresse plus courte, ou de fournir d'autres moyens de communication, par exemple un numéro sans frais pour les gens qui sont moins à l'aise en ligne.

La plupart estimaient que le contenu s'adressait principalement aux Canadiens à revenu faible ou moyen durement touchés économiquement par la pandémie. Lorsque nous leur avons demandé si la publicité se démarquerait à la télévision, plusieurs participants qui avaient vu le scénarimage ont répondu que oui, même si les programmes n'étaient pas pertinents pour eux. Ceux qui avaient regardé la version vidéo ont exprimé des avis divergents, certains indiquant qu'elle capterait leur attention, et d'autres, qu'elle se confondait avec de précédents messages sur la pandémie.

En ce qui concerne la narration, les trois groupes ont préféré la seconde version à la première, généralement parce qu'elle présentait un ton plus uni ainsi qu'un appel personnel à l'action en utilisant le mot « vous » pour encourager les Canadiens à utiliser ces programmes de soutien financier et à avancer ensemble. Le langage utilisé dans la seconde version leur semblait également avoir un plus grand effet d'immédiateté. Ceux qui préféraient la version originale ont fait allusion à son ton direct et précis : selon eux, sa formulation indiquait clairement à qui les programmes étaient destinés, alors que la seconde version avait une portée trop générale.

Partie II : Autres enjeux

Mot-symbole du gouvernement du Canada (résidents du nord de l'Ontario, résidents du sud de l'Alberta, parents d'enfants de moins de 12 ans de Québec, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne de la Colombie-Britannique, francophones du Nouveau-Brunswick, parents d'enfants de moins de 12 ans de grandes villes du Manitoba)

Dans six groupes, les participants ont discuté de la manière dont ils reconnaissaient habituellement les messages du gouvernement fédéral et de ce qu'ils pensaient des éléments du Programme de coordination de l'image de marque qui accompagnent ces messages.

Les participants ont dit se fier à plusieurs indicateurs pour reconnaître les communications fédérales, y compris le « logo » (faisant référence au mot-symbole « Canada »), le slogan qui explique clairement que l'information provient du gouvernement du Canada, et la présence du nom de domaine « gc.ca » pour l'information en ligne. Plusieurs s'entendaient pour dire que la présentation des communications du gouvernement du Canada leur était familière puisqu'elle était la même depuis quelque temps. Interrogés à savoir comment ils savaient que l'information qu'ils peuvent seulement entendre (à la radio par exemple) provient du gouvernement fédéral, les participants ont parlé du refrain publicitaire qui leur était familier (la signature musicale) et la voix qu'on entend (ils ont supposé que c'était toujours une voix féminine) indiquant qu'il s'agit d'un message du gouvernement du Canada.

Lorsque nous leur avons présenté le mot-symbole du gouvernement du Canada à l'écran, presque tous les participants l'ont reconnu, certains ont même confirmé qu'il s'agissait du « logo » auquel ils avaient fait référence plus tôt. Plusieurs se sont rappelé avoir vu cette image sur la correspondance, les sites Web et les immeubles fédéraux, dans les publicités télévisées, en plus de l'associer aux organisations comme la Gendarmerie royale du Canada (GRC). De façon générale, les participants avaient l'impression que le mot-symbole laissait entendre que l'information qui l'accompagne est légitime, fiable et digne d'attention. Sur une note plus personnelle, certains ont dit qu'il inspirait la confiance et créait un sentiment d'appartenance, alors que d'autres ont mentionné qu'ils ressentiraient de l'anxiété en le voyant sur de la correspondance en lien avec une déclaration de revenus, par exemple. D'autres ont réagi de façon plus neutre, considérant que le mot-symbole n'était ni positif ni négatif, et ont mentionné que ce sentiment dépendrait de l'information qui y serait associée.

Nous leur avons également fait entendre la signature musicale officielle du gouvernement du Canada. Presque tous les participants l'avaient déjà entendue et ont reconnu le refrain publicitaire qui reprend les quatre premières notes de l'hymne national du Canada. Plusieurs étaient d'avis que la signature musicale avait comme but premier de créer un signal sonore indiquant que l'information provenait du gouvernement du Canada, surtout en l'absence d'éléments visuels.

Opioides (nord de l'Ontario, sud de l'Alberta)

Deux groupes ont discuté de l'augmentation des cas de dépendance aux opioïdes et des décès signalés dans tout le pays qui lui sont attribuables. La plupart des participants avaient au moins entendu parler de cette question, et beaucoup ont exprimé leur inquiétude face à ce qu'ils percevaient comme un problème croissant au sein de leur propre collectivité. Si certains se souvenaient d'avoir

entendu parler du problème des opioïdes dans les médias, ils étaient d'avis que ces derniers ne rendaient pas suffisamment compte de l'ampleur et de la portée de la crise.

Interrogés sur les personnes qui, selon eux, sont les plus touchées par ce problème, les participants étaient principalement d'avis que la dépendance aux opioïdes pouvait être vécue par n'importe qui. Ils ont toutefois ajouté que des problèmes comme l'itinérance, le statut socioéconomique, la santé mentale, la douleur chronique et les traumatismes passés pouvaient tous jouer un rôle dans la dépendance aux opioïdes. À la question de savoir qui ou quoi peut être à l'origine de ce problème, plusieurs ont répondu que les fabricants de produits pharmaceutiques qui conçoivent des produits dangereux et les médecins qui prescrivent ces substances de manière excessive en sont les principaux responsables. D'autres ont suggéré que l'augmentation de la puissance des opioïdes au cours des dernières années, ainsi que le manque de sensibilisation aux dangers posés par ces médicaments avaient également contribué à exacerber le problème. Plusieurs participants ont estimé que la dépendance aux opioïdes était sans doute causée par un certain nombre de facteurs interdépendants, et que ceux-ci variaient probablement d'une personne à l'autre.

Après avoir examiné une liste de facteurs potentiels à l'origine de la crise des opioïdes, les participants ont réitéré leurs commentaires précédents, estimant que les médecins et les compagnies pharmaceutiques portaient la plus grande part de responsabilité dans cette crise croissante. Le manque de services de police et les personnes qui prennent de mauvaises décisions ont également été mentionnés par certains participants, tandis que peu d'entre eux ont pointé du doigt les gangs ou un contrôle insuffisant aux frontières. Lorsque nous leur avons demandé ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour résoudre le problème des opioïdes, plusieurs ont estimé qu'il fallait responsabiliser davantage les médecins et les compagnies pharmaceutiques, favoriser un traitement individuel des patients et déterminer au cas par cas la pertinence de recourir aux opioïdes. Les participants ont également suggéré que le gouvernement fédéral devrait s'efforcer de mieux informer les gens sur ces substances et accroître les ressources en santé mentale afin d'encourager les gens à chercher l'aide nécessaire plutôt que de se tourner vers les drogues.

En discutant d'un plan de la ville de Vancouver visant à obtenir l'approbation de Santé Canada pour décriminaliser la possession de petites quantités de drogues illicites, la plupart des participants ont estimé qu'il s'agirait d'un pas dans la bonne direction en ce qui a trait à la lutte contre la dépendance et la reconnaissance des utilisateurs d'opioïdes. Si les participants se sont montrés généralement favorables à l'adoption d'une approche axée sur la réduction des méfaits, certains craignaient que le système de soins de santé ne soit surchargé et ont suggéré que tout changement soit introduit progressivement. La plupart ont estimé que cette approche valait la peine d'être essayée, et qu'une telle stratégie pourrait contribuer à réduire la stigmatisation subie par les utilisateurs d'opioïdes et les inciter à chercher un traitement.

Enjeux locaux (Territoires du Nord-Ouest)

Le groupe des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) a discuté des problèmes propres à la région. S'exprimant sur les secteurs qui ont le plus besoin d'aide au sein des T.N.-O., les participants ont notamment mentionné les soins de santé, les services et l'hôtellerie, les transports et les

télécommunications. Si les participants se souvenaient d'un certain soutien fédéral à l'industrie minière et au secteur de l'hôtellerie (en raison de la pandémie), ils estimaient de manière générale que peu d'aide financière avait été consentie aux T.N.-O. par le gouvernement du Canada. Il a également été mentionné que, s'il existe de nombreux programmes de soutien, les critères d'admissibilité sont souvent perçus comme étant trop restrictifs pour que la plupart des personnes puissent y avoir accès.

Invités à déterminer d'autres secteurs propres à la région auxquels le gouvernement du Canada devrait accorder plus d'attention, les participants ont mentionné le logement et les infrastructures, des services de garde abordables, la réduction du coût de la vie, des efforts accrus pour attirer des travailleurs talentueux et une augmentation du financement des activités sportives et culturelles, surtout pour les jeunes. Beaucoup étaient d'avis que ces secteurs font depuis longtemps l'objet d'un sous-financement.

La discussion a ensuite porté sur les problèmes environnementaux laissés dans le sillage de la fermeture de la mine Giant, au nord de Yellowknife. Lorsque nous leur avons demandé s'ils étaient au courant des mesures prises par le gouvernement du Canada pour soutenir le nettoyage, les participants ont fourni un large éventail de réponses, certains ayant personnellement contribué à ces efforts de nettoyage, tandis que d'autres n'étaient pas au courant ou n'avaient que vaguement entendu parler de la question. De l'avis général, les sociétés minières qui ont exploité ces installations devaient assumer une plus grande responsabilité du point de vue financier. En outre, plusieurs participants ont souligné la nécessité de consulter davantage les peuples autochtones de la région pour déterminer la meilleure façon de procéder lorsqu'il sera question de projets d'exploitation et d'exploration minières.

Discours du Trône (résidents du nord de l'Ontario, résidents du sud de l'Alberta, résidents des basses-terres continentales de la Colombie-Britannique comptant acheter une propriété, leaders d'opinion de Toronto, résidents de grandes villes de l'Alberta comptant acheter une propriété)

Le discours du Trône lu le 23 novembre 2021 par la gouverneure générale du Canada a fait l'objet de discussions dans cinq groupes. Seuls quelques participants savaient qu'il avait eu lieu. Nous avons rappelé aux groupes que le discours du Trône sert à exposer l'orientation et les objectifs du gouvernement fédéral à l'ouverture d'une nouvelle session du Parlement.

Évaluation des initiatives clés (résidents du nord de l'Ontario, résidents du sud de l'Alberta, leaders d'opinion de Toronto)

Trois groupes ont évalué une série d'initiatives clés présentées dans le discours du Trône. Le Fonds pour accélérer la construction de logements a été considéré comme une initiative particulièrement utile, tout comme l'engagement d'achever le travail d'interdiction des thérapies de conversion. Plusieurs participants appuyaient aussi les mesures liées au climat, tels le plafonnement et la réduction des émissions des secteurs pétrolier et gazier, l'augmentation des investissements dans le transport en commun et la vente obligatoire de véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035. Le rachat obligatoire des armes d'assaut a récolté quelques mentions favorables, mais certains participants s'attendaient à une faible participation de la part des propriétaires de ces armes. Personne ne s'opposait à ce que le

gouvernement fédéral aille de l'avant avec les provinces et les territoires souhaitant interdire les armes de poing. Quelques participants ont mentionné l'engagement de réduire les temps d'attente pour l'immigration et d'accentuer les efforts de réunification des familles, jugeant que cette initiative non seulement profiterait à ces familles, mais viendrait grossir les rangs de la main-d'œuvre canadienne. La proposition de construire un monument national à la mémoire des survivants des pensionnats a suscité une vague de réactions négatives chez les participants, qui considéraient que les ressources financières nécessaires à ce projet seraient mieux utilisées pour remédier à des problèmes plus pressants, comme les traumatismes intergénérationnels associés à l'histoire canadienne des pensionnats, l'approvisionnement en eau potable dans les réserves, le niveau de vie médiocre de nombreuses communautés autochtones et la faible scolarisation de ce segment de population.

Initiatives en matière de logement (résidents des basses-terres continentales de la Colombie-Britannique comptant acheter une propriété, résidents de grandes villes de l'Alberta comptant acheter une propriété)

Deux groupes de participants qui avaient indiqué qu'ils projetaient d'acheter une propriété se sont penchés sur les initiatives en matière de logement énoncées dans le discours du Trône. Leurs premières réactions ont été très positives. Nombre de participants ont mentionné que le marché du logement devenait hors de prix et que toute mesure prise par le gouvernement fédéral pour remédier à ce problème serait la bienvenue.

En ce qui concerne l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, seules quelques personnes ont dit en avoir entendu parler. Selon elles, l'Incitatif ressemblait davantage à un investissement en capital de la part du gouvernement du Canada qu'à un prêt traditionnel, puisque le gouvernement détiendrait une participation dans les propriétés achetées et aurait part à l'appréciation (ou à la dépréciation) de leur valeur. Cet aspect du programme n'a guère plu aux participants, qui trouvaient qu'il méritait des éclaircissements. Au chapitre des critères exigés pour bénéficier de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, beaucoup pensaient que le revenu total admissible ainsi que les plafonds d'emprunt étaient trop faibles et en décalage par rapport à la réalité d'un marché du logement qui leur paraissait « en surchauffe ». Plusieurs estimaient que ces plafonds devraient être fortement relevés pour que l'initiative donne des résultats. Il a également été suggéré d'assouplir les critères d'admissibilité, par exemple en abaissant les exigences liées au test de résistance des prêts hypothécaires et aux mises de fonds pour les premiers acheteurs, et en réduisant les taux d'intérêt qu'ils doivent payer durant leurs premières années d'accession à la propriété.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel
Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY
Date d'octroi du contrat : 16 décembre 2021
Valeur du contrat: 2 428 991,50 \$
